



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Bourg-d'Oisans, le 17 mai 2021

### LE « PLAN MONTAGNE » DU DÉPARTEMENT : SORTIR DE LA CRISE ET INNOVER

**Le Président du Département, Jean-Pierre Barbier, a présenté aujourd'hui le « plan montagne » du Département, accompagné par la Vice-présidente en charge du tourisme Chantal Carlioz, et en présence du Président de la Communauté de communes de l'Oisans, Guy Verney, du Président de l'association des maires de stations de montagne de l'Isère, Pierre Balme, et de nombreux maires de l'Oisans.**

#### **Le Département aux côtés de la montagne**

Pour faire face à la crise, et soutenir la reprise de l'activité, le Département s'est dès le début mobilisé pour soutenir les acteurs du tourisme et de la montagne à travers des mesures d'urgence, notamment :

- un plan de soutien massif aux associations pour préserver le tissu culturel, de loisirs, du sport et de l'événementiel ;
- une participation au Fonds Région Unie à hauteur de 5M€, qui a permis de participer à hauteur de 2,2 M€ au soutien des acteurs économiques, du tourisme et de la montagne ;
- le maintien du dynamisme des Contrats de performance des Alpes de l'Isère (CPAI) de montagne ;

Les « contrats de performance des Alpes de l'Isère » (CPAI) décliné à l'échelle de 5 massifs (Belledonne, Chartreuse, Matheysine-Trièves, Vercors et Oisans) allouent une enveloppe annuelle de 2M€ d'investissement à l'aménagement de la montagne sur leur volet touristique. En Oisans, cet outil a notamment permis de développer une activité raisonnée de l'activité touristique et une diversification de son offre.

Au-delà, ce sont plus de 5M€ de soutien que le Département a apporté aux acteurs de la montagne en 2020 pour répondre à la crise.

Au-delà de ces actions spécifiques, un plan de communication fort a été déployé par Isère attractivité tout au long de l'année 2020 qui va se poursuivre en 2021 pour inciter la clientèle française et de proximité à venir découvrir les paysages de montagne isérois et atténuer ainsi la saison noire hivernale.

#### **Un plan départemental de rebond**

L'Etat a annoncé un plan pour la montagne, de même que la Région. Le Département a fait le choix de dédier un plan complémentaire à part entière à ces deux derniers, à la montagne.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce « Plan Montagne » mobilisera plus de 10 millions d'euros sur les 3 ans à venir pour favoriser la reprise de l'activité du tourisme à la montagne et les transitions que la montagne a su amorcer. Il s'appuiera sur la concertation avec les acteurs locaux pour répondre au plus près des attentes et des besoins.

Ce plan spécifique ambitieux s'articulera autour de 5 axes :

- accélérer l'attractivité des stations, liée à leur transformation architecturale et l'adaptation de leurs équipements pour en faire des lieux de bien-être et de santé ;
- accompagner de manière raisonnée le développement de l'activité ski qui reste l'attraction principale des stations et son moteur économique, tout en soutenant la diversification de l'activité touristique (à noter que cet accompagnement à la diversification représente aujourd'hui 65% des aides allouées aux stations par le Département) ;
- valoriser l'action des centres de vacances qui travaillent à la transformation de leur stratégie d'accueil des enfants, pour être des acteurs innovants du lien social, et la soutenir en facilitant notamment l'accès à ces centres aux publics cibles du Département ;
- soutenir l'engagement en direction du développement des transports valléens par câble, et de solutions de transports plus propres pour l'accès à nos massifs qui participent de la décarbonation des stations ;
- aider les refuges de montagne à investir dans la rénovation thermique de leurs locaux afin de préserver l'environnement.

### **La route de secours du Chambon : le Département continue d'innover**

Après la présentation du plan Montagne du Département, le Président Jean-Pierre Barbier, accompagné par le Président de la Communauté de communes de l'Oisans, Guy Verney, et les Maires des 2 Alpes et de Mizoën, Christophe Aubert et Bernard Michel respectivement, s'est rendu sur la route de secours du tunnel du Chambon pour assister au nettoyage de la voie avant la reprise des travaux pour la transformer en « voie verte Chambon ».

Pour rappel, cette route en rive gauche de la retenue du Chambon été mise en service le 24 novembre 2015 pour rétablir la liaison entre l'Isère et les Hautes-Alpes avant la saison hivernale 2015/2016, alors que le Grand tunnel du Chambon avait été fermé le 10 avril 2015 suite à un glissement de terrain majeur.

Si cette route, d'une longueur de 5,3 km et d'une largeur roulable moyenne de 5,50 m, continuera de jouer son rôle de route de secours (en cas de travaux sur la RD1091 ou d'événement risque naturel sur la section déviée), le Département a décidé de l'adapter pour optimiser les usages et favoriser le tourisme 4 saisons en la transformant en « voie verte ». Compte-tenu des caractéristiques de la voie, ces nouveaux usages nécessitent des aménagements. Après des premiers travaux réalisés en 2020, le chantier reprend ce printemps.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La pose des dispositifs de retenue préfabriqués est prévue à compter du 24 mai. Les derniers travaux de stabilisation sont programmés à compter du 25 mai. La pose des dispositifs favorisant l'accès des modes doux est prévue au cours de la seconde quinzaine de juin, ainsi que la signalisation adaptée. Un point de vue sur la falaise de la Berche et le plateau d'Emparis sera aménagé sur une surlargeur avec pose de tables et bancs. Objectif ? Une mise en service début juillet.

*« Parce que la solidarité territoriale est l'un des piliers de l'action départementale, nous avons souhaité dédier un plan à part entière à la montagne, dans le respect de nos compétences. La montagne représente un secteur d'activité important en Isère et à travers ce plan d'aides, nous soutiendrons de manière directe ou indirecte ses quelques 22 000 professionnels du tourisme et 2 000 salariés des entreprises de l'aménagement de la montagne »,* souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

*« Complémentaire des plans de l'Etat et de la Région, le « plan montagne » du Département est un plan de rebond qui va insuffler 10M€ au secteur sur 3 ans. Il permettra non seulement de faciliter la reprise de l'activité mais d'être innovant et inspirant sur la transition de l'offre touristique en montagne »,* indique la vice-présidente chargée du tourisme, Chantal Carlioz.